

Compte-Rendu

Réunion du Conseil de Développement

12 Janvier 2016

Le Conseil de Développement du Syndicat du Pays du Giennois s'est réuni le Mardi 12 Janvier 2016 à 18H00, Salle du Conseil municipal, dans les locaux du Centre administratif de Gien, en présence des membres du CESEL.

Présents :

M. COUSIN (Président), M. de COURCEL, M. LORSCH, Mme COSSON, M. SCHMITT, M. POUPAT, M. GEOFFRENET, Mme DEBLE, Mme CHEVERT, Mme PERRETTE
Mlle PARIS, Agent de Développement Local. Mme ALLIONE, Chargée de missions.

Excusés : M. VERGNOL, M. COLIN.

Absents : M. LAFITTE, Mme VALLE, M. DAVY, M. BALUT, M. LIMOGE.

M. Christian BOULEAU, Maire de Gien, ouvre la séance et remercie les participants de leur présence. Etant retenu par d'autres obligations, il quitte la séance.

1/ Présentation des Conseils

M. Christian VERDY, Président du CESEL (Conseil Economique Social et Environnemental Local) prend la parole et présente le CESEL et ses missions.

CESEL :

- *environ 30 personnes,*
- *3 commissions de travail de 10 personnes,*
- *1 réunion de commission toutes les 6 semaines,*
- *1 réunion plénière par trimestre.*

M. COUSIN présente à son tour le Conseil de développement du Pays du Giennois, ses membres et les réflexions menées et à venir.

2/ Présentation des études en cours sur la Ville de Gien

M. ROUYERAS, Directeur de cabinet de M. le Maire présente l'étude urbaine sur la ville de Gien établie par le cabinet ECMO-SATIVA.

L'étude a été réalisée par ces deux bureaux d'études spécialisés et terminée en Septembre 2015. Elle comporte un diagnostic pour le réaménagement du centre-ville de Gien de la place de la Victoire jusqu'à la place St Louis, en traitant des 6 places principales, des quais et des rues piétonnes.

Des travaux devraient commencer dès l'été 2016 sur la Place du Maréchal Leclerc avec la suppression des blocs sanitaires et du transformateur électrique pour dégager l'espace en vue de futurs aménagements.

Suite à un concours d'architecte, 3 cabinets ont été retenus pour élaborer et soumettre un projet d'aménagement du centre-ville définitif. Ce projet s'étend de la rue Jeanne d'Arc jusqu'à Port au Bois. Le budget prévisionnel étant de 5,5 millions d'euros avec un début des travaux en 2017.

La planification des travaux sera menée en concertation avec les riverains et les commerçants (ambassadeur de chantier, réunions publiques, enquêtes, micros-trottoirs, adresse mail dédiée aux questions...).

Temps d'échange questions/réponses :

M. ROUYERAS indique que des opérations spécifiques seront menées par la mairie concernant l'aide aux travaux d'accessibilité, la rénovation des façades du centre-ville.

Le projet de nouveau cinéma serait finalisé en 2017.

Cette présentation a permis de répondre aux questions des membres du Conseil de Développement quant à l'évolution de l'attractivité de la Ville de Gien. Nous remercions Christian BOULEAU, Maire de Gien, et Yannick ROUYERAS d'avoir organisé cette réunion.

Fin de la séance à 20 h 00



**M. Gérard COUSIN
Président du Conseil de
Développement du Pays du Giennois**